

Compte rendu CGT CSEC du 28 janvier 2021

Une réunion du Comité Social et Economique Central s'est tenue jeudi 28 janvier à St Cloud. La Direction générale était représentée par le PDG Eric Trappier, le PDG-adjoint Loïk Segalen et la DRH-groupe Valérie Guillemet. Vos 4 représentants CGT au CSEC étaient présents : Jean-Michel Harosteguy (Biarritz), Yannick Duigou, Romain Clerc et Damien Jouanne (Argenteuil).

L'ordre du jour était dense, il nous est difficile de faire un compte-rendu complet de cette réunion-marathon qui s'est déroulée de 8h30 à 17h30.

La réunion a commencé par le visionnage d'un film retraçant les événements marquants de l'année 2020, suivi de la lecture des déclarations de chaque organisation syndicale (déclaration CGT à retrouver sur www.cgt-dassault-argenteuil.com).

La matinée a permis à M. Trappier de jouer au « gentil flic » avec les annonces positives et l'après-midi M. Segalen a fait le « méchant flic » avec de nouvelles annonces de délocalisation.

Pour le « positif » :

Le PDG nous a confirmé le versement de la prime de 200 euros (brut) pour le contrat Rafale grec. Pour le moment, la prime « salon du Bourget » reste en revanche encore rangée dans le tiroir-caisse de la Direction générale.

Plan de charge « fabrication » :

Falcon : 34 au carnet de commande (c'est peu, mais la charge de travail Rafale compense le problème).

Rafale : 40 export (Grèce, Inde, Qatar) + 40 France (fin de la tranche 4 et remplacement des avions vendus aux grecs) au carnet de commande.

La nouvelle commande gréco-française nous fait passer comme par enchantement d'une situation catastrophique à la pleine charge de nos usines pour les prochaines années. Le PDG nous précise même que, hormis encore un « creux » de 6 mois dans quelques années, **la pérennité de la chaîne de fabrication du Rafale est aujourd'hui assurée jusqu'en 2030 au moins.**

Plan de charges « études » :

La charge de travail pour les bureaux d'étude et d'industrialisation reste elle aussi très supérieure au potentiel Dassault (pour les trois prochaines années au moins) puisqu'elle nécessitera pour l'année 2021 le recours à 27% de sous-traitance in situ (en plus du travail externalisé).

Plan de charge Dassault Falcon Service :

Pour DFS la situation est bien plus difficile puisque la baisse du nombre de vols impacte directement la fréquence des visites d'entretien. **Un accord d'activité partielle de longue durée a été signé pour pallier au manque d'activité.**

M. Trappier nous a assuré de son soutien sans faille à DFS, à qui il a décidé de soustraire les contrats étatiques décroché par Dassault aviation : « Albatros » (Falcon 2000 transformés pour la surveillance maritime) et « Archange » (Falcon 8x transformés pour le renseignement et la surveillance électronique).

Travaux :

Les nombreuses mutations réduisent le besoin de place à Saint Cloud. La DG souhaite donc se séparer de bâtiments excentrés et se concentrer sur son « périmètre historique ». Les représentants UNSA (Cadres de St Cloud) ont été fous de joie d'entendre M. Trappier annoncer la réfection de leur cantine, la seule et unique revendication de l'UNSA St Cloud depuis son arrivée en 2019.

M. Trappier nous a confirmé le début des travaux pour la nouvelle usine de Cergy mi-2021, pour une entrée en service fin 2022. La Commission Economique du CSEC du 4 février 2021 sera entièrement consacrée à la présentation en détail de l'avancement du projet.

Pour le « négatif » :

Transfert d'activité vers Mérignac :

De 2017 à 2018 ce sont 346 postes qui ont été transférés de St Cloud vers Mérignac. **Pour l'année 2021 la direction générale souhaite accélérer le mouvement en transférant 203 postes supplémentaires. Toutes les directions sont concernées par ces transferts (DGT, DGAT, DGSM etc...).**

Services « Achats » :

La Direction générale amplifie la restructuration de l'entreprise commencée en 2016 et sort donc de nouvelles délocalisations de son chapeau : L'idée de la DG est de regrouper sur Saint Cloud et Mérignac (un pôle tertiaire nord et un pôle tertiaire sud) les services « achats stratégiques » et « achats opérationnels » aujourd'hui disséminés sur presque tous les établissements.

Et la suite... :

Un autre projet du même type est en train de se mettre en place pour certains services d'industrialisation, tous les sites seraient concernés...

Les détails ne nous sont pas encore donnés, l'annonce de ce jour visait principalement selon nous à préparer les esprits. Près d'une centaine de salariés sont concernés.

Projet logistique :

La direction générale souhaite externaliser massivement les magasins sur des « plateformes logistiques ». Là encore, pas de détail pour le moment, mais plus d'une centaine de salariés sont potentiellement concernés.

La CGT est intervenue contre ce projet, en effet les magasins sont des endroits où des personnes souffrant de problèmes physiques (TMS, etc...), souvent causés par l'usure de dizaines d'années dans les ateliers, sont employés.

Après la raréfaction de tous les travaux sur table, les magasins sont parfois la « moins pire » des solutions pour de nombreux salariés en fin de carrière. Si ces postes venaient à être délocalisés, des dizaines de personnes se verraient poussées vers la sortie... La CGT s'opposera à cette énième externalisation.

Effectifs Dassault Aviation :

Avec 8681 salariés, l'effectif au 31 décembre 2020 est en baisse de 138 personnes. La baisse la plus significative est à Argenteuil (-80 salariés, dont 40 mutations).

Une fois de plus ce sont les « spécifique fabrication » qui sont les plus touchés par la baisse puisque ce nombre passe de 1941 (31/12/2019) à 1857 (31/12/2020) : en baisse de 84 personnes.

Année après année la CGT interpelle la direction sur la perte de certaines compétences bien spécifiques. Nous connaissons tous des compagnons extrêmement qualifiés qui sont partis à la retraite sans qu'on leur laisse l'occasion de transmettre sérieusement leur savoir. La direction ne semble pas s'inquiéter de cette situation, persuadée de retrouver ailleurs ce qu'elle a perdu chez elle...

Salaires :

La CGT a aussi interpellé la Direction générale sur la manière dont l'enveloppe des Augmentations Individuelles non-cadres avait été distribuée en 2020. Deux exemples avec 1% d'AI non cadre.

- A Biarritz : 18% des personnels ateliers (filière 210/212) ont une AI alors que les ETAM (employés/agents de maîtrise) sont 31% à en avoir.
- A Martignas c'est pire : 14,8% dans les ateliers 31% pour les ETAM.

Rien ne peut justifier cette injustice : nous avons averti Mr Trappier (qui semblait ignorer cette pratique) que pour 2021 la même situation serait inacceptable.

Mais mieux que tous les mots et toutes les menaces, à l'appel de la CGT, jeudi matin nos camarades de Poitiers sont massivement sortis en grève (Les deux tiers des salariés du site dans l'action) pour exprimer leur colère de n'être jamais entendus et trop souvent méprisés.

Sur tous les sujets actuels, salaires, emplois, stratégie industrielle, mobilité, l'intervention des salariés est déterminante ! Exprimez-vous, discutons :

La CGT est un outil à disposition des salariés !

Seul on ne peut rien, tous ensemble on peut beaucoup !!!

Argenteuil, lundi 1^{er} février 2021